

Équipe : CN ANNONAY

Bonnets **B**

TEMPS MORT / PERIODE /

RÉSULTAT FINAL : B N

COMPÉTITION : AURA N3A

LIEU : ANNONAY

DATE : 05/04/2025

HEURE : 20h00

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

RAPPORT DE MATCH - WATER-POLO

SECRÉTAIRE : IUF N° :
 SECRÉTAIRE : IUF N° :
 JUGE DE BUT : IUF N° :

CHRONO : IUF N° :
 30' / 20' : IUF N° :
 JUGE DE BUT : IUF N° :

IUF	NOMS - PRÉNOMS	NAISS.	X	N°	BUTS

ENTRAÎNEUR
 ENTRAÎNEUR ADJOINT
 SUPPLÉANT

Équipe : ANNEMASSE NATATION

Bonnets **N**

TEMPS MORT / PERIODE /

RÉSULTAT B N

1ère PÉRIODE
 2e PÉRIODE
 3e PÉRIODE
 4e PÉRIODE
 PÉNALTY

IUF	NOMS - PRÉNOMS	NAISS.	X	N°	BUTS

ENTRAÎNEUR
 ENTRAÎNEUR ADJOINT
 SUPPLÉANT

Code	Période	Code	Période	Code	Période

Codes : E = Exclusion / B = But / P = Pénalty
 EDAP = Exclusion déf. avec rempl. après 4min.
 A = Accident / R = Réclamation / TM = Temps Mort
 CJ(E) = Carton Jaune (Equipe) /CR = Carton Rouge

TEMPS	B	N	CODE	SCORE	TEMPS	B	N	CODE	SCORE	TEMPS	B	N	CODE	SCORE

	NOMS - PRÉNOMS	IUF	SIGNATURE

SIGNATURES DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS (concernant les sanctions)

NOTE : L'arbitre est tenu d'informer oralement que le fait de contresigner la feuille de match ne vaut pas reconnaissance ou acceptation des fondements de la faute infligée mais indique seulement que le délégué connaît l'existence de la sanction.